

DEPARTEMENT DU
VAL D'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 7

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

OBJET :
Décision modificative n°1 du
budget 2024

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre à 20 heures

Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 20 septembre 2024, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Présents :

M. BRIANCHON, M. SAURAY, Mme DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI, Mme CHARBONNIER (*jusqu'à 21h25*), Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. GELLER, M. TAYBI, M. AVEAUX, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI, M. DUCHÊNE.

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles

le : 04 OCT. 2024

Publiée le : 04 OCT. 2024

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le :

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET

Absents excusés :

Mme SOUMAT Procuration à M. SAURAY
Mme NOACHOVITCH Procuration à Mme QUIRET
M. DAUX Procuration à M. GUIRAUDET
Mme BERRA Procuration à Mme HAGEGE RADUTA
Mme CHARBONNIER (*à partir de 21h25*) .. Procuration à Mme ANGELO
M. CUSMANO Procuration à Mme DAUBELCOUR
Mme DARROUX
M. LAYAIDA Procuration à M. BRIANCHON
Mme PHILIPPON

Absents :

Mme GROSJEAN
M. RAUMEL

Secrétaire de séance :

Anthony DALOYAU

« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

COMMUNE DE MONTMORENCY
Service Financier
TD

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°7

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2024

Vu l'article L-1612 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 13 du conseil municipal en date du 3 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024 de la ville,

Considérant que l'évolution de la gestion de la ville justifie une actualisation des crédits votés,

Vu l'avis de la commission des Finances et du Développement Economique en date du 13 Septembre 2024,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. BRIANCHON,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal par 25 voix pour et 6 abstentions,

ADOPTE la décision modificative n°1 au budget de la ville, ci-annexée ;

MODIFIE en conséquence le Budget 2024 de la Ville.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Anthony DALOYAU
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

**Annexe à la délibération n°7 du 26 septembre 2024 :
Décision modificative n°1 au Budget 2024 de la Ville**

FONCTIONNEMENT

➤ Au niveau des dépenses de fonctionnement les modifications portent sur :

Imputation	Libellé	Montant
6068	Autres matières et fournitures	+ 5 336,47 €
61551	Matériel roulant	+ 21 176,37 €
	Chapitre 011	26 512,84 €
64111	Rémunération principale	+50 160,00 €
64118	Autres indemnités	+10 000,00 €
64131	Rémunérations non titulaires	+14 250,00€
6451	Cotisations à L'U.R.S.S.A.F.	+ 9000,00 €
6331	Versement de transport	+11 590,00€
	Chapitre 012	+ 95 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		+ 121 512,84 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		+ 121 512,84 €

➤ Au niveau des recettes de fonctionnement les modifications portent sur :

Imputation	Libellé	Montant
7062	Redevances et droits des services	+ 12 594,84 €
70323	Redevance d'occupation du domaine public	+ 16 230,00 €
	Chapitre 70	+ 28 824,84 €
73111	Impôts directs locaux	+ 70 108,00 €
	Chapitre 731	+70 108,00 €
75888	Autres recouvrements	+12 300,00 €
	Chapitre 75	+12 300,00 €
74111	Dotations forfaitaires des communes	+ 10 280,00 €
	Chapitre 74	+ 10 280,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		+ 121 512,84 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		+ 121 512,84 €

INVESTISSEMENT

➤ Au niveau des dépenses d'investissements les modifications portent sur :

Imputation	Libellé	Montant
2188	Autres immobilisations corporelles non affectées	-505 000,00 €
	Chapitre 21	-505 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		- 505 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		-505 000,00 €

➤ Au niveau des recettes d'investissements les modifications portent sur :

Imputation	Libellé	Montant
231318	Autre bâtiments publics	-505 000,00 €
	Chapitre 040	- 505 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-505 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		-505 000,00 €